



**FONDASYON JE KLERE**  
Une Fondation  
une nouvelle Forme  
de Citoyenneté  
Une Nation

**Contact : Marie Yolène GILLES**  
**Tel. : (509) 3728 8466**

## **Communiqué**

### **La FJKL dénonce la décision irréfléchie des autorités policières de mettre volontairement en danger des Magistrats engagés dans la lutte contre le grand banditisme dans la Cité de l'Indépendance**

La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** a appris la nouvelle du rappel sans avertissement et sans remplacement des policiers Wilson Simon en détachement avec le Magistrat Louima Loudior; juge et juge d'instruction au Tribunal de Première Instance des Gonaïves et Baby Sénatus en détachement avec le Magistrat Willence Derivale également juge et juge d'instruction au Tribunal de Première Instance des Gonaïves. Les Magistrats LOUIMA et DERIVALE sont dans le collimateur du gang Kokorat San Ras pour leur engagement dans la lutte contre le grand banditisme dans le Haut Artibonite.

L'ordre de transfèrement de manière cavalière desdits policiers attachés à la sécurité rapprochée desdits Magistrats est perçu comme une menace à l'indépendance de ces Magistrats et une mise en danger de leur vie dans l'exercice de leur fonction.

La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** condamne cette manière de faire des autorités policières et demande l'annulation de cet ordre de transfèrement des agents mis en détachement avec lesdits Magistrats.

La protection de ceux chargés de combattre le grand banditisme est une obligation pour les pouvoirs publics et une exigence minimale de l'Etat de droit.

**Port-au-Prince, 4 juillet 2023**